

Notice explicative pour le renseignement de la NIS

- Code couleur

Le code couleur de la NIS est formalisé et se décline de la manière suivante :

* (rouge) : saisie obligatoire (codes postaux : indiquer "99999" si pays étranger).

* (bleu) : saisie obligatoire lorsque la rubrique n'est pas sans objet.

* (noir) : le cas échéant, indiquer la mention "SANS OBJET".

- Ne pas renseigner la première page « DEMANDE D'HABILITATION » (rubriques 1 à 5). Commencez à partir de la deuxième page « NOTICE INDIVIDUELLE DE SECURITE ».
- Les dates sont à remplir selon le strict format jj/mm/aaaa (exemple : 10/05/2024).
- Pour les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les collectivités d'outre-mer (COM) sélectionnez le pays FRANCE.
- Pour les pays étrangers indiquez le code postal 99999.
- Rubrique 7 : si vous êtes né en France, indiquez votre année de naissance pour les champs « année d'acquisition de la nationalité française » et « année d'arrivée en France ».
- Rubriques 9, 10, 13, 17, 18, 20, 23, 24, 28, 29, si vous n'êtes pas concerné, cochez la case « Cocher si sans objet ».
- Rubrique 11 : Sélectionnez « militaire », fonction « Elève technicien ».
- Rubrique 15 : Si vous êtes célibataire, renseignez votre date et lieu de naissance.
- Rubrique 17 : renseignez seulement le pays, le motif (tourisme/scolaire/familial) et la période.
- Rubrique 19 : concernant la mère, renseignez bien le nom de jeune fille.
- Rubrique « Environnement Personnel Complémentaire » : Selon le cas renseignez frère(s), sœur(s), demi-frère(s), demi-sœur(s) et personne(s) vivant(s) sous le même toit (exemple : beau-père ou belle-mère).
- Rubrique « Renseignement de sécurité » paragraphe 3 : Renseignez toutes informations utiles comme par exemple si vous n'avez plus de contact avec un membre de votre famille proche (parents, fraterie).